



PROJECT MUSE®

Enfance et milieux de vie

Gagnier, Jean-Pierre, Chamberland, Claire

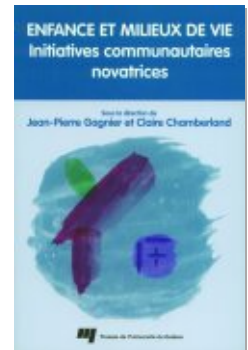
Published by Presses de l'Université du Québec

Gagnier, Jean-Pierre and Claire Chamberland.

Enfance et milieux de vie: Initiatives communautaires novatrices.

Presses de l'Université du Québec, 2000.

Project MUSE.muse.jhu.edu/book/20059.



➔ For additional information about this book

<https://muse.jhu.edu/book/20059>

OUTILLER LES FAMILLES ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

***L'ENGAGEMENT SOCIAL DE L'ORGANISME
COMMUNAUTAIRE COMSEP***

LISE ST-GERMAIN

Centre d'organisation mauricien de services
et d'éducation populaire (COMSEP)

avec la collaboration de

CHRISTIAN DAIGNEAULT, LUCIE MASSICOTTE ET SYLVIE TARDIF

Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire
(COMSEP)

Aucune société qui se prétend riche, équitable et responsable n'est en droit de nier ou d'esquiver la pauvreté des familles, celle des enfants ainsi que les multiples effets de marginalisation qui en découlent. La réduction des problèmes liés à la pauvreté chez les enfants passe nécessairement par une prise en compte des conditions de vie des parents et appelle une intervention simultanée sur plusieurs déterminants individuels et contextuels.

On ne peut dissocier l'enfant de son milieu de vie. Par exemple, la sous-alimentation des enfants, l'analphabétisme des parents, le stress lié au cumul des situations d'échec et d'impuissance vécues par les familles victimes d'iniquité et d'exclusion sociale sont quelques-uns des facteurs qui influent sur le rendement et l'intégration scolaires. Il serait injuste de faire porter sur les personnes le blâme de problèmes qui, trop souvent, résultent de processus sociaux et économiques hors de leur contrôle.

Ce chapitre est consacré à la présentation des pratiques communautaires de Comsep, un organisme œuvrant auprès des personnes et familles à faible revenu des quartiers populaires de Trois-Rivières. La première partie du chapitre décrit la mission de l'organisme, les valeurs et principes qui guident son action ainsi que les approches qu'il privilégie. Des exemples concrets appuient et illustrent la concordance entre la théorie et la pratique. La deuxième partie du chapitre illustre concrètement le principe d'appropriation collective à partir d'une expérience d'évaluation de programme mettant en valeur une approche d'évaluation participative.

Dans un esprit de concordance avec les valeurs et principes de l'organisme et afin de donner la parole à toutes les personnes engagées dans le processus d'intervention, des témoignages de personnes impliquées appuient et renforcent certaines parties du chapitre.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (Comsep) est un organisme communautaire implanté depuis 12 ans dans les quartiers les plus démunis de Trois-Rivières. La mission globale de l'organisme est d'améliorer les conditions de vie des personnes à faible revenu et de lutter contre la pauvreté dont ces personnes sont victimes. L'organisme rejoint autour de 4000 personnes annuellement, dont plus de 350 sont des membres actifs qui participent chaque semaine à différentes activités.

Plusieurs objectifs permettent de réaliser la mission de l'organisme : regrouper les personnes à faible revenu des milieux défavorisés afin de défendre leurs droits et les valeurs qu'elles portent, faire de l'éducation et de l'alphabétisation populaires, mettre en place des activités, des services et des ressources répondant aux besoins familiaux, sociaux et économiques des personnes.

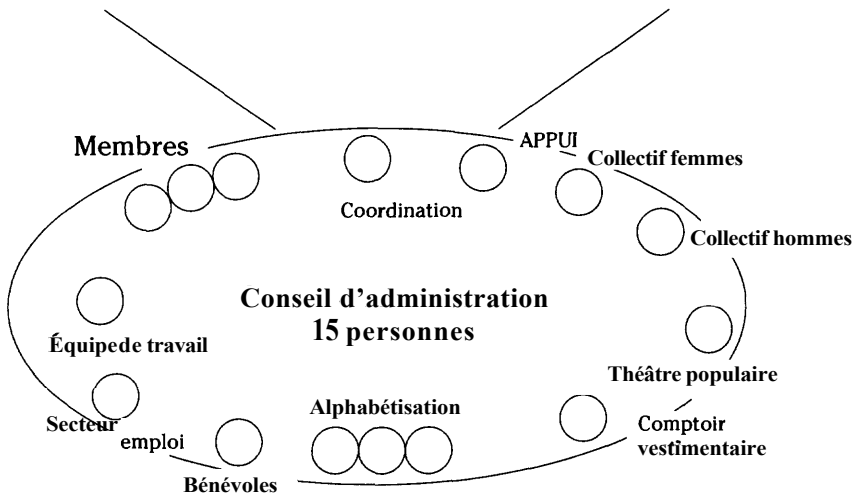
Les objectifs de Comsep se sont concrétisés au fil des années par la mise en place de plusieurs activités et services offerts aux familles et aux personnes rejointes : ateliers d'alphabétisation, comité pour les familles monoparentales, collectifs de femme, collectifs d'hommes et de pères, théâtre populaire, cuisines collectives, comptoir vestimentaire, formation préparatoire à l'emploi, insertion et intégration à l'emploi. On recourt également à des activités de militantisme à l'égard de dossiers comme l'aide sociale, la violence faite aux femmes, l'analphabétisme, le logement social, la santé et le salaire minimum.

Par son approche globale visant des problèmes multiples, Comsep vise à briser le cycle de pauvreté et d'exclusion dans lequel sont entraînées les personnes et les familles à faible revenu. Par son action, Comsep vise aussi à briser cette vision qui compartimente les personnes en problématiques sociales. Dans la pratique, l'application d'une telle approche requiert des choix précis sur le plan des structures organisationnelles de l'organisme, de la gestion des ressources humaines, de la place accordée aux « usagères et usagers » ainsi que du rôle qu'auront à jouer les intervenantes et les intervenants sociaux.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE L'ORGANISME

Comsep est un organisme sans but lucratif et, comme tout OSBL, l'organisme doit être géré par un conseil d'administration, élu par une assemblée générale. Aussi, chacune des activités structurées a un comité organisateur (comité exécutif) composé en majorité de personnes rejointes. Ce sont ces comités (collectif femmes, collectif hommes, comptoir vestimentaire, alphabétisation, etc.) qui élisent leur représentant ou représentante au conseil d'administration.

Structure organisationnelle de Comsep (350 membres actifs)



En plus des instances officielles de gestion et de décision, il existe différents comités permettant aux personnes de s'engager et de prendre leur place. Le comité social, les comités de travail, les rencontres d'évaluation, les assemblées spéciales en sont des exemples. Les différents lieux de gestion et de décision constituent des lieux d'apprentissage : prise de décision, résolution de problèmes, gestion de conflits, prise de parole, etc. La participation active dans un organisme communautaire constitue un moyen efficace pour les individus de développer les connaissances, les perceptions de soi, les représentations politiques et les habiletés nécessaires à l'actualisation d'un sentiment d'appropriation (Dallaire et Chamberland, 1996). Toutes les règles de fonctionnement de Comsep et ses politiques

internes s'inspirent des grands principes de vie démocratique et se manifestent concrètement dans les rapports quotidiens entre les personnes et au sein de l'organisation des activités et des services.

VALEURS ET PRINCIPES

QUI GUIDENT L'ACTION

C'est au quotidien que Comsep tente de faire valoir, à travers ses structures, sa gestion et la dynamique de ses rapports humains, les valeurs et les principes porteurs d'un projet de société plus juste et plus démocratique. Sept grandes valeurs traversent l'action de l'organisme et sont portées par les membres, les personnes militantes et l'équipe de travail : une société plus démocratique, une société juste sur les plans économique et social, une société égalitaire entre les hommes et les femmes, une société non discriminatoire, une société non violente, un environnement sain et une société où les plaisirs et les loisirs sont accessibles à tous et à toutes.

Ce projet de société, c'est l'option de la solidarité sociale. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie et l'atteinte des objectifs de justice sociale et de démocratie sont une responsabilité collective et non individuelle. Cette responsabilité requiert la participation de toutes les couches de la société au mieux-être de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Cette option de solidarité sociale repose donc sur certains présupposés théoriques et sur une conception des problèmes sociaux qui est traversée par quatre grandes idées de fond (Lavoie et Panet-Raymond, 1993) :

- 1) Les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les individus et les familles sont de nature collective et impliquent des solutions de nature collective. Les conditions de pauvreté sociale et économique ne reposent pas sur des torts individuels.
- 2) Les injustices sociales et les inégalités économiques sont de nature structurelle. Le système économique dans lequel nous vivons contribue fortement à creuser l'écart toujours grandissant entre les riches et les pauvres. L'intervention communautaire vise donc à lutter contre ces inégalités sociales et économiques.
- 3) La conquête d'une plus grande démocratie sociale est au cœur de l'intervention communautaire, c'est-à-dire permettre une plus grande participation des personnes dans la société, donner la parole aux personnes exclues, leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie et de deve-

nir des citoyennes et des citoyens actifs. Cette conquête de la démocratie est une lutte qui repose sur une responsabilité collective et doit s'inscrire dans le champ de l'intervention sociale.

- 4) La discrimination sociale et économique de certains groupes sociaux a aussi des causes structurelles. L'intervention doit donc viser à briser les préjugés et à réduire le sentiment d'impuissance des familles et des personnes qui sont marginalisées en raison de certaines caractéristiques comme la pauvreté.

L'objectif que sous-tend cette vision politique des problèmes sociaux est de modifier des conditions de vie, des mentalités, des préjugés, de même que de redonner du pouvoir aux personnes exclues et de briser leur sentiment d'impuissance. On veut également que soit reconnue la responsabilité des structures et des systèmes sociaux dans le maintien de l'exclusion et de l'iniquité. Bien que les actions sur les conditions de vie et les opportunités de participation et de valorisation sociales contribuent aussi à modifier des comportements individuels et collectifs, la cible première de l'intervention ne consiste pas à « modifier des comportements » chez la personne. La personne en difficulté n'est donc pas vue comme porteuse de l'entière responsabilité de sa situation.

Dans ce cadre d'intervention, les intervenants et les intervenantes sont des instruments de changement social. Leur travail consiste à être des mobilisateurs du changement, à travailler *avec* et non *pour* les personnes. Ces « activistes » du changement social doivent faire preuve d'un engagement personnel et politique à l'égard des problèmes que vivent les individus et les familles et se reconnaître comme acteurs et actrices de la réalité sociale. Cet **engagement** est la base même de la relation de confiance entre les personnes rejointes et les intervenants et intervenantes. Il est un parti pris pour les populations exclues (Freire, 1974). Plus qu'un travail, il invite à vivre différemment et à se transformer.

L'approche retrouvée à Comsep invite les intervenantes et les intervenants à dépasser leurs limites personnelles, à se mettre en mode constant d'apprentissage et à oser de nouvelles façons de faire. Comme toute démarche de changement, la transformation de l'intervenant ou de l'intervenante est aussi menaçante que celle de la personne ou de la famille aidée. Il faut donc se montrer flexible et adaptatif.

LES APPROCHES À LA BASE DU MODÈLE D'INTERVENTION

Comsep privilégie deux approches d'intervention communautaire mettant en évidence le principe d'appropriation des populations exclues : l'approche de conscientisation et l'approche féministe. Ces approches requièrent des « savoir faire » et des « savoir être » qui mettent à contribution les capacités de tous et de toutes et qui favorisent les relations basées sur des rapports égalitaires. Ces modèles d'intervention se sont particulièrement développés dans les milieux populaires et au sein d'organismes qui rejoignent des populations marginalisées et exclues (comités de défense des droits, groupes de femmes, organismes en alphabétisation et en éducation populaire, etc.).

L'approche de conscientisation est une adaptation d'un modèle brésilien d'intervention collective élaboré par Paulo Freire. Ce modèle est né dans un contexte politique de dictature et avait pour objectif que les paysans et les paysannes puissent exercer leur droit de vote dans un pays où seules les personnes lettrées avaient le droit de voter, alors que 80 % de la population était illettrée. L'objectif de l'intervention était de démocratiser le pays par le moyen de l'alphabétisation.

L'approche de conscientisation s'est implantée au Québec vers les années 1960, avec les luttes des groupements de personnes assistées sociales et des comités de logements ainsi que les luttes des travailleurs. Dans ces contextes, l'approche de conscientisation vise à sensibiliser aux problèmes collectifs qui sont propres à des groupes sociaux, à reconnaître les causes de ces problèmes, ainsi qu'à trouver collectivement des solutions pour améliorer et transformer une situation d'oppression (Freire, 1974). Comme les problèmes sont souvent d'ordre politique, économique et social et que leur résolution nécessite des revendications et des luttes à long terme, c'est à travers les processus d'apprentissage que les personnes s'engagent, brisent leur isolement, développent leur capacité à reconnaître et à exprimer leurs besoins, apprennent à exercer leur jugement et augmentent leur estime d'elles-mêmes. En fait, le développement des personnes se réalise dans un environnement qui doit leur être favorable et permettre aux compétences de se manifester (Rappaport, 1981).

L'approche de conscientisation exige de travailler avec une pédagogie alternative qui s'appuie sur un transfert des savoirs entre les « intervenants mobilisateurs » et les personnes opprimées. Ce transfert est basé sur la reconnaissance d'un savoir pratique chez la personne, c'est-à-dire la reconnaissance d'un savoir lié à ses expériences personnelles.

L'approche de conscientisation s'appuie sur une conception qui définit la *culture* comme étant la réponse que chaque groupe social donne aux problèmes que lui envoie la vie. Selon Freire (1974), la culture se traduit par une façon de s'exprimer, de se comporter et de comprendre le monde. Ainsi, chaque groupe social possède son propre langage, sa propre manière d'agir et sa propre façon de lire la réalité. La personne qui intervient à partir de ce modèle a une **obligation de reconnaître la culture de l'autre** et de la considérer comme un élément contribuant au processus de résolution de problèmes. La notion d'égalité est, par conséquent, un élément central de l'intervention.

La démarche de conscientisation passe par trois grandes étapes qui permettent à la personne en difficulté de passer du « je » au « nous » puis à « l'action de solidarité ». Elle commence par l'étape du « je », où les personnes parlent d'elles-mêmes et expriment leur impression d'être seules à vivre une situation problème et d'en être responsables. Le rôle de l'intervenant et de l'intervenante consiste alors à accueillir la personne dans sa réalité, à réduire son anxiété et à établir les bases du lien de confiance. Cet accueil doit être renouvelé chaque fois que le besoin s'en fait sentir, peu importe l'étape du processus qui est traversée.

L'intervention amène ensuite les personnes à se rendre compte que plusieurs autres individus vivent la même situation qu'elles. Elles réalisent alors que leur problème est vécu par une collectivité d'individus (le « nous ») et qu'il constitue un problème de société (analyse des causes et dévictimisation). Cette prise de conscience aboutit généralement à l'action politique (phase de revendication). Cette dernière étape est cependant la plus difficile à atteindre.

Pour permettre aux personnes de comprendre que leur problème est collectif, il faut leur donner l'information nécessaire à l'analyse et à la compréhension de la situation. Plusieurs moyens sont utilisés pour développer une conscience collective des problèmes sociaux : activités d'éducation populaire, ateliers-conférences, sessions de formation, actions collectives, etc. Cette étape d'analyse de la situation exige que les intervenants et les intervenantes connaissent les informations liées à leurs dossiers et mettent ces connaissances à jour (nouvelles lois, nouvelles règles, nouveaux programmes d'aide, etc.).

L'approche féministe s'appuie sur les mêmes présupposés théoriques que l'approche de conscientisation. L'analyse des problèmes sera cependant davantage centrée sur la discrimination associée aux rapports entre les sexes. L'approche féministe vise, elle aussi, l'appropriation collective des problèmes sociaux, mais elle se concentre davantage sur les problèmes

propres aux femmes. L'intervention féministe vise à dévictimiser les femmes par rapport aux problèmes qu'elles vivent et à leur redonner plus de pouvoir sur leur vie.

À Comsep, l'approche féministe est présente dans toute action et s'étend à l'ensemble des activités et des comités. Différents moyens sont mis en place pour que les femmes aient accès aux ressources et aux services de Comsep : frais de garde, horaires d'activités flexibles, animation pour les enfants, etc. Comsep étant un groupe mixte, l'organisme fait en sorte que la voix des femmes soit entendue par les membres et traverse les structures. Ainsi, les femmes ont une représentation équitable dans les structures décisionnelles, la féminisation des textes est une règle interne et l'organisation du travail tente de favoriser la conciliation des multiples rôles des femmes. De plus, la participation de Comsep dans les luttes du mouvement des femmes est constante.

Bien qu'elle vise une appropriation collective des problèmes sociaux et de leur résolution, l'intervention faite à Comsep est très souvent accompagnée d'un soutien individualisé. Certaines personnes reçoivent ainsi un soutien individuel, familial ou de groupe grâce à la collaboration de différentes ressources locales du réseau de la santé et des services sociaux (ex.: CLSC, Prévention suicide et autres ressources en santé mentale et en toxicomanie).

TÉMOIGNAGES SUR L'ACTION DE COMSEP

Dans ce chapitre, Comsep a voulu donner aux personnes rejointes par son action la possibilité d'exprimer leur vision du travail de l'organisme. Voici le témoignage de deux personnes qui participent à des activités d'alphabétisation et à d'autres activités de Comsep. Les textes sont présentés dans leur forme intégrale avec l'accord des personnes qui les ont écrits.

a) Témoignage de Maurice

Maurice est membre fondateur du collectif des hommes de Comsep. Quand Maurice est arrivé à Comsep, il était analphabète complet. Maurice a gagné, en 1997, le prix de l'Association canadienne en alphabétisation pour le meilleur récit écrit.

Comment le collectif hommes a parti

À Comsep, moi l'étais dans le conseil d'administration, j'ai demandé pourquoi il y avait un collectif femmes et qu'il n'avait pas de collectif hommes aux membres du conseil. Ils m'ont fait la réponse que quelqu'un le demande, et la demande ces faient. Je l'ai demandé et depuis quatre ans le collectif exciste. Le but c'était de se rencontré d'apprendre à ce connaître et d'avoir des personnes ressource pour nous aidés. On est une trentaine et ces Christian Daigneault qui a été engagé, il fait l'animation et appel les personnes ressources. On a eu plusieurs personnes qui sont venu discuté avec nous. Car ont a beaucoup appris. On s'aide les un et les autres.

Les gens on beaucoup apprécié ce que Christian fait. On fait deux groupes. Les gens qui sont plus gêné ces plus facile pour eux. Car moi sa ma beaucoup aidé et les autres aussi. Donc merci à Comsep vous ne savez pas combien sa nous fait du bien d en parler entre nous. Parce que tout se qui se dit au collectif, personne ne le sais. Ces seulement le groupe qui ses se qui se passe sa reste entre nous. Je souhaite que dans les autres groupes populaire vont en partir des collectif d'hommes car on est les seul. Il y a tellement de violence faites aux femmes. Beaucoup trop de droques d'enfants battus de boisson. Nous ont s'en parle on s'aide. Christian nous dirige chez les personnes ressources. Merci de m'avoir lu.

Maurice Bouchard.

b) Témoignage de France

France a terminé son processus d'alphabétisation et est actuellement en démarche de reconnaissance de ses compétences pour se préparer à une intégration à l'emploi. France participe depuis plusieurs années au collectif de femmes de Comsep. Elle représente ce comité au conseil d'administration.

À Comsep

Que ce soit dans les ateliers, l'implication sociale, les options, le C.A. des grandes forces règnent sur tout Comsep. C'est la solidarité et le respect d'autrui. L'écoute est aussi très active

si par malheur un problème arrive ou un participant-te vie une grande épreuve :Branle bas de combat l'équipe de travail met tout en marche pour aider et régler le problème.

Chapeau COMSEP!

France Ouellette, participante depuis sept ans.

L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX COMPÉTENCES PARENTALES

La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à la description et à la présentation des résultats d'une démarche d'évaluation portant sur les activités de soutien aux compétences parentales qui se déroulent à Comsep. Il s'agit d'une démarche d'évaluation participative qui s'est attardée au fonctionnement et aux impacts des activités privilégiées par Comsep, sous l'égide du Programme d'action communautaire à l'enfance (PACE)¹.

Le programme PACE a permis de financer des activités destinées au développement et à la consolidation des compétences parentales chez des parents de familles à faible revenu. Le premier volet d'activités regroupe des mères (monoparentales ou biparentales) et leur(s) enfant(s), tandis que le deuxième volet d'activités s'adresse à des pères. Les activités, qui rejoignent annuellement une centaine de personnes, peuvent aussi s'adresser à des grands-parents qui partagent une grande partie des responsabilités des soins et de l'éducation de leurs petits-enfants. Les participants aux activités de promotion des compétences parentales proviennent de trois comités déjà existants à Comsep: le comité APPUI pour les familles monoparentales, le groupe de parole « Être mère, être femme » et le collectif des hommes. Les activités correspondent essentiellement à des échanges sur le rôle de parent, à des actions d'entraide informelle, à du soutien individuel et à des activités visant le développement des connaissances.

L'évaluation est une étape importante, voire essentielle, d'un processus d'intervention. Pourtant, elle n'est véritablement utile et efficace que dans la mesure où elle se révèle pertinente, accessible et plausible aux yeux de ceux et celles qui font l'intervention et qui la reçoivent (Vanier,

1. Le Programme d'action communautaire à l'enfance (PACE) vise à financer la réalisation d'activités de prévention et de promotion auprès des enfants à risque de 0 à 5 ans et de leur famille. Ce programme est financé conjointement par le ministère canadien de la Santé et du Bien-Être et par le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux.

1998). En vertu de son approche et de ses valeurs, Comsep devait trouver une manière d'évaluer qui soit démocratique et qui favorise le processus d'appropriation des personnes. Avec l'aide d'une consultante en évaluation, les intervenantes et les intervenants ainsi que les personnes participantes ont choisi de s'engager dans une démarche d'évaluation participative visant l'appropriation.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE VISANT L'APPROPRIATION

L'évaluation participative est une démarche qui part du point de vue et des intérêts de tous les membres du groupe (Ellis, Reid et Barnsley, 1990). Elle prévoit la contribution et la participation des acteurs concernés à toutes les étapes de l'étude, tant dans l'identification des questions d'évaluation que dans le choix des méthodes d'évaluation et dans l'interprétation des résultats. L'évaluation visant l'appropriation est définie, quant à elle, comme l'utilisation des concepts et méthodes de l'évaluation en vue d'aider les personnes à s'aider elles-mêmes. Son objectif est de favoriser le développement et l'autonomie, plutôt que la dépendance (Fetterman, Kartarian et Wandersman, 1996). Des auteurs suggèrent d'accroître la participation à l'évaluation des différents acteurs concernés afin d'améliorer l'utilisation ultérieure des résultats de l'évaluation, de représenter les valeurs et les intérêts de tous les groupes engagés dans le processus de décision et de promouvoir l'appropriation chez les groupes sans voix et sans pouvoir (Patton, 1986). Par ailleurs, Withmore (1991) souligne que la participation à une évaluation participative comporte des avantages personnels, entre autres : 1) une plus grande efficacité personnelle et une plus grande confiance en soi, 2) l'acquisition d'habiletés et de connaissances concernant le programme et l'évaluation, et 3) une perception d'un plus grand contrôle personnel sur les circonstances et les événements de sa vie lorsqu'une action collective est entreprise pour améliorer le programme et le rendre plus conforme aux besoins des personnes concernées.

La méthodologie d'une évaluation participative respecte toutes les étapes, la rigueur ainsi que les règles éthiques d'une évaluation de programme traditionnelle. Cependant, l'approche participative vise à ce que l'évaluation soit une démarche collective d'apprentissage, un espace de prise de décision et de vie démocratique. Dans ce type d'approche, le processus d'évaluation est beaucoup plus long et plus lent, car tout le travail se fait en équipe et l'appropriation de la méthodologie, entre autres, est complexe et ardue. La démarche d'évaluation participative comprend les

10 étapes suivantes : 1) l'identification des questions d'évaluation et des types d'évaluation, 2) le choix des aspects évalués au plan de l'évaluation formative, sommative ainsi que de la démarche d'évaluation participative, 3) le choix des méthodes d'évaluation, 4) le développement des instruments d'évaluation, 5) la collecte des données, 6) l'analyse des données, 7) la discussion et l'évaluation des résultats, 8) la rédaction du rapport, 9) la diffusion des résultats, 10) le retour critique sur la démarche d'évaluation participative.

LA PARTICIPATION DES MEMBRES

À LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

En concordance avec le modèle d'intervention de Comsep et l'approche choisie pour l'évaluation du programme « Développement et consolidation d'habiletés parentales », un comité formé de divers représentants et représentantes a été créé. Ce comité d'évaluation est encore en place et veille à l'évaluation continue du programme. Le comité est composé de mères et de pères participant au programme (cinq parents), de deux responsables de l'animation des activités, de la coordonnatrice de Comsep, d'une consultante en évaluation et d'une formatrice en évaluation du Centre de formation populaire.

Le comité d'évaluation est responsable de la coordination de l'ensemble de la démarche d'évaluation. À ce titre, les membres du comité prennent les décisions relatives à la conception, à la planification et à la réalisation de l'évaluation. Ils voient aussi à l'analyse critique des résultats, ce qui inclut la discussion et l'interprétation des résultats, et forment les recommandations nécessaires. Par ailleurs, les membres organisateurs des comités APPUI, collectif hommes et Être mère, être femme, en collaboration avec l'équipe d'animation, informent et consultent régulièrement leurs membres sur les différents aspects touchant l'évaluation. Ils transmettent leurs demandes, recommandations et positions au comité d'évaluation.

La consultante en évaluation et la formatrice populaire en évaluation offrent un soutien continu à la planification et à la réalisation de la démarche d'évaluation participative. La consultante est responsable de la rédaction du devis d'évaluation et du rapport final, de l'élaboration des instruments d'évaluation et de l'analyse des données. Elle a la responsabilité de la tenue d'un journal de bord relatif à la démarche d'évaluation et effectue l'animation des groupes de discussion (*focus group*) utilisés

pour l'évaluation. La formatrice du Centre de formation populaire apporte, quant à elle, un soutien continu au comité d'évaluation. Elle est responsable de l'animation du comité et agit comme personne-ressource tout au long de la démarche d'évaluation participative et plus particulièrement au moment de l'analyse des résultats et de la discussion des résultats.

LES OBJETS D'ÉVALUATION

Choisir d'évaluer des aspects de leur cheminement, de leur apprentissage et de l'impact des activités sur leurs compétences est un acte qui demande aux parents beaucoup de courage. Les mères ont choisi d'évaluer leur réseau social, leur connaissance des ressources du milieu, leurs habiletés à intervenir auprès de leurs enfants et leur estime de soi. Quant aux pères, ils ont décidé d'évaluer leur participation à l'éducation de leurs enfants, leur réseau social, leur connaissance des ressources pour leur famille et leur participation aux tâches familiales.

LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION

Les prochains paragraphes visent à présenter les résultats de l'évaluation sommative réalisée jusqu'à maintenant. Cette évaluation consistait, d'une part, à apprécier les effets à court terme du programme tels que perçus et observés par les personnes qui y participent et en fonction des objets d'évaluation choisis par les mères et par les pères. Elle consistait, d'autre part, à apprécier, à partir des perceptions des membres du comité d'évaluation, les effets de la démarche évaluative elle-même.

Treize objectifs spécifiques ont été retenus aux fins de l'évaluation sommative. Plusieurs indicateurs ont été déterminés par le comité d'évaluation. Les résultats se rapportent principalement aux connaissances et aux compétences acquises par les parents au sein du programme, ainsi qu'au déroulement des rencontres et aux aspects jugés agréables ou difficiles à l'intérieur de la démarche d'évaluation. La présentation des résultats débute par l'analyse des effets du programme chez les mères et est suivie de l'analyse des effets du programme chez les pères. Elle se termine par l'appréciation de la démarche évaluative de la part des membres du comité d'évaluation.

A) EFFETS À COURT TERME DU PROGRAMME CHEZ LES MÈRES

Objectif 1 : La participante sera informée et outillée de moyens concrets pour intervenir auprès de son enfant dans des situations spécifiques ou problématiques.

Les résultats d'une entrevue de type *focus group* menée auprès des mères révèlent que les activités de promotion des compétences parentales leur ont permis : 1) de reconnaître leurs propres limites et les difficultés liées à certaines tâches qu'elles doivent assumer seules, 2) d'identifier certaines difficultés à imposer leurs limites aux enfants et à les faire respecter, 3) de développer une plus grande capacité à gérer les crises et le stress qui en découle, 4) de trouver plusieurs moyens de gérer des situations de crise dont certaines sont reliées à leur participation au comité APPUI. Depuis leur participation au programme de développement et de consolidation des compétences parentales, les mères disent aussi expérimenter de nouvelles façons de négocier avec leurs enfants et vivre, par le fait même, un plus grand sentiment de réussite et de confiance. Elles affirment également avoir été réconfortées en constatant que leurs propres solutions sont souvent adéquates. Elles affirment enfin que le fait d'avoir pu rencontrer d'autres femmes les a aidées à mieux s'en sortir.

Les membres du comité d'évaluation constatent que, lors des rencontres, certaines mères se montraient réticentes à s'exprimer au sujet de situations dans lesquelles elles interviennent en tant que parents. Elles craignaient que les informations qu'elles fourniraient puissent être utilisées contre elles.

Objectif 2: La participante aura augmenté son estime de soi.

Ce deuxième objectif est évalué à partir d'une échelle standardisée d'estime de soi que les mères ont remplie individuellement lors d'une rencontre de groupe. Leur résultat moyen s'élève à 54,1 sur un score maximal de 76. Ce résultat suggère un niveau assez élevé d'estime de soi chez les participantes.

Les participantes ne pensent cependant pas avoir développé une estime de soi aussi élevée que le suggère le résultat obtenu à l'échelle d'estime de soi. Leur estime d'elles-mêmes serait encore difficile à préserver, surtout dans des environnements extérieurs à Comsep. Ainsi, les résultats refléteraient plus l'estime de soi des mères dans le cadre des activités de Comsep que leur estime de soi générale.

Objectif 3 : La participante aura élargi son réseau social.

Cet objectif est évalué à l'aide de questions incluses dans le questionnaire d'évaluation rempli par les participantes. Les résultats compilés révèlent que le réseau social des participantes se compose en majorité du conjoint et de membres de la famille. En effet, 69,1 % des 110 personnes mentionnées par les mères appartiennent à l'un ou l'autre de ces deux groupes. Une forte proportion de personnes identifiées (87,3 %) est connue des participantes depuis plus de deux ans. Les participantes se déclarent très attachées aux personnes qu'elles mentionnent et très satisfaites des rapports entretenus avec celles-ci. De plus, les mères se disent, dans l'ensemble, très satisfaites du soutien reçu des personnes nommées.

Les membres du comité d'évaluation remarquent que le réseau social des participantes ne semble pas inclure les autres mères rencontrées dans le cadre des activités de promotion des compétences parentales ou dans d'autres activités de Comsep. Il semble que les liens tissés à Comsep arrivent mal à traverser les murs de l'organisme. Les membres du comité d'évaluation proposent que l'extension du réseau social des participantes aux autres mères rencontrées dans le cadre des activités de Comsep constitue un nouvel objectif d'intervention.

Objectif 4 : La participante aura une meilleure compréhension de ses problèmes personnels.

L'évaluation de cet objectif a été effectuée par l'entremise d'une rencontre de type *focus group* avec des mères et d'une autre rencontre du genre avec les intervenantes et les intervenants de Comsep travaillant auprès de ces femmes. Au cours de leur rencontre, les mères (dont l'une participe à titre de grand-mère) ont identifié plusieurs problèmes découlant de leur rôle auprès des enfants: lourdeur de la tâche, double tâche, pauvreté, santé, isolement, violence. Elles disent cependant être en mesure de trouver des solutions à leurs problèmes par le seul fait de partager leur vécu et leurs difficultés avec d'autres femmes. De plus, elles considèrent avoir accès à différentes ressources du fait de leur participation aux activités du programme. Les mères affirment aussi que, lors des rencontres de promotion des compétences parentales, elles sont à l'abri des préjugés et des jugements hâtifs. Cela leur permettrait de ne pas censurer l'expression de leurs problèmes et de pouvoir les ventiler.

Les résultats indiquent que le niveau de compréhension des mères par rapport à leurs difficultés personnelles a augmenté au fil des activités. Certaines seraient même en mesure de traduire cette compréhension en actions.

B) EFFETS À COURT TERME DU PROGRAMME CHEZ LES PÈRES

Objectif 1 : *Le participant aura amélioré sa connaissance des ressources sociales et communautaires à prix modique qu'il peut utiliser avec son enfant.*

Cet objectif est évalué à l'aide de quatre questions incluses dans le questionnaire d'évaluation rempli par les participants. Les résultats au questionnaire révèlent que le nombre moyen de ressources indiquées par les participants est de 5. Tous les répondants connaissent une ressource dans chacune des cinq sphères d'activités qui sont évaluées. La moyenne obtenue sur le plan de la fréquence d'utilisation des ressources sociales et communautaires à prix modique s'élève à 1,81 sur un maximum de 4. Cela signifie que les pères ont utilisé moins d'une fois les ressources sociales et communautaires disponibles dans leur entourage au cours des six mois précédant l'évaluation.

Ce faible taux d'utilisation suscite la réflexion des membres du comité d'évaluation. Plusieurs phénomènes permettent d'expliquer ces résultats. Par exemple, les pères qui possèdent une garde partagée de leurs enfants sont moins souvent en leur présence et ont donc moins l'occasion d'utiliser les ressources étudiées. L'utilisation relativement faible des ressources sociales et communautaires pourrait aussi s'expliquer par le fait qu'elles concernent des activités de loisirs plutôt que la satisfaction de besoins essentiels comme la nourriture et les vêtements. La réalité économique de plusieurs hommes ne leur permet pas de dégager les sommes nécessaires à la pratique de telles activités. En fait, bien que des activités soient gratuites, les coûts d'équipement qui y sont reliés restent encore trop élevés.

Objectif 2: *Le participant s'engagera davantage dans l'éducation de son enfant.*

Les données relatives à l'évaluation de cet objectif proviennent de deux questions incluses dans le questionnaire d'évaluation des participants, ainsi que des rencontres de type *focus group* dont l'une a été réalisée avec les pères et l'autre, avec les intervenants et intervenantes de Comsep qui travaillent avec eux. Les résultats au questionnaire révèlent que le score moyen concernant le temps par semaine passé à faire des activités avec un enfant est de 2,06 sur un maximum de 4. Plus de la moitié des répon-

dants (9/16) passeraient 5 heures et plus par semaine à faire diverses activités avec un enfant. Pour cinq d'entre eux, ce nombre s'élèverait à **11** heures par semaine.

À la suite des activités de promotion des compétences parentales, les pères affirment être plus sensibilisés à la place qu'ils doivent occuper dans l'éducation de leurs enfants. À ce titre ils ont identifié plusieurs moyens permettant de s'engager auprès d'eux : l'aide aux devoirs, le temps passé à jouer avec l'enfant, le temps passé à soigner, baigner et faire manger l'enfant, de même que le temps passé à communiquer avec lui. Les deux rencontres en groupe de discussion indiquent qu'en matière de connaissance des besoins de leur(s) enfant(s) les pères sont capables de reconnaître les besoins de sécurité, d'affection et d'amour, de présence des parents, d'attention et d'apprentissage chez leur(s) enfant(s). Par ailleurs, les pères contribueraient davantage à la réalisation de certaines tâches traditionnellement dévolues aux femmes. Ils participeraient davantage aux tâches liées à la vaisselle, à l'aspirateur, aux repas et au bain des enfants. Bien que ces informations soient intéressantes, les membres du comité d'évaluation considèrent que le recours à l'entrevue de *focus group* n'a pas permis d'obtenir une information suffisamment précise et variée sur la participation des pères à l'éducation de leur(s) enfant(s).

Objectif 3 : Le participant communiquera davantage avec son enfant.

Les données relatives à cet objectif proviennent aussi des rencontres de *focus group* et du questionnaire d'évaluation des participants. Les résultats au questionnaire révèlent que 37 % des répondants parlent assez longuement avec un enfant au moins trois fois par semaine. Au cours de l'entrevue en groupe de discussion, les pères affirment être davantage sensibilisés à la place qu'occupe la communication dans l'éducation des enfants. Ils démontrent une certaine capacité à reconnaître les différentes façons qu'ont leurs enfants de communiquer leurs préoccupations, leurs projets et leurs joies. Les entrevues en groupe de discussion montrent aussi que les pères sont généralement en mesure d'identifier les principaux centres d'intérêt et les activités préférées de leur(s) enfant(s). Les pères se montreraient également plus soucieux d'améliorer la qualité de leur communication avec leur(s) enfant(s). Certains pères auraient modifié leurs stratégies de communication, par exemple en ne criant plus ou en ne frappant plus l'enfant.

Objectif 4: Le participant aura amélioré son réseau social.

Les résultats se rapportant au réseau social des pères révèlent les mêmes constats que dans le cas des mères. Ainsi, le réseau social des pères se révèle principalement constitué de la conjointe et de membres de la famille. Par ailleurs, les hommes rencontrés aux activités de Comsep ne sont pas identifiés comme membres du réseau des pères.

**c) APPRÉCIATION DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE
PAR LES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION**

Les membres du comité d'évaluation ont été invités à relever les aspects positifs et négatifs de l'expérience associée à cette première année d'évaluation participative, lors d'une rencontre de type *focus group*. Les principaux aspects positifs mentionnés par les membres du comité concernent le travail de formulation et de précision des objectifs d'évaluation. Ce travail leur aurait permis de mieux définir les activités à réaliser et de mieux établir les liens qui s'imposent entre les objectifs fixés et les activités mises en place. L'approche d'évaluation choisie semble avoir permis aux membres de Comsep de mieux s'approprier la démarche d'évaluation et de nourrir le sentiment de contrôle des mères et des pères à son égard. La démarche d'évaluation aurait donné lieu à une véritable synergie découlant de la mise en commun des forces et habiletés de chacun et chacune. En plus d'avoir suscité l'intérêt des membres des comités organisateurs du collectif hommes, du comité APPUI et du comité Être femme, être mère, la démarche évaluative semble avoir constitué une occasion importante de développement d'habiletés pour les parents siégeant au comité d'évaluation.

L'entrevue de *focus group* révèle cependant certaines difficultés éprouvées par les membres du comité d'évaluation. Celles-ci concernent notamment les résistances des participantes et des participants à l'égard de la collecte de données et la difficulté pour les membres du comité de se familiariser avec le vocabulaire et le processus d'évaluation. À chaque nouvelle étape de la démarche évaluative, des craintes et de nouvelles embûches devaient être surmontées. Bien que très enrichissante, cette démarche s'est révélée coûteuse sur le plan de l'énergie, du temps et de l'argent investis par l'organisme.

REGARD CRITIQUE SUR LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE

La démarche d'évaluation participative entreprise par Comsep se révèle très enrichissante. Collectivement, de grands apprentissages ont été faits. La démarche a permis, tant aux parents qu'à l'équipe de travail, de démystifier le processus d'évaluation, sa méthodologie, la peur des résultats et leur impact sur le programme. Les personnes ont appris sur elles-mêmes, elles ont consolidé et découvert des capacités et elles ont dépassé des limites. Par exemple, les cinq parents, accompagnés de la consultante et de la formatrice populaire en évaluation, ont présenté leur démarche dans un colloque à l'université Concordia. Cet événement a été une source de grande fierté.

La démarche évaluative a cependant été difficile et confrontante pour toutes les personnes concernées de près ou de loin par celle-ci. Par exemple, malgré les efforts de vulgarisation de la part des personnes-ressources en évaluation, l'utilisation nécessaire d'un langage assez spécialisé devenait une barrière à franchir pour les personnes analphabètes. De plus, même si les parents ont choisi eux-mêmes leurs cibles d'évaluation, la question des compétences parentales demeurait, tout au long du processus d'évaluation, un sujet très délicat à aborder.

En évaluant la démarche d'évaluation participative axée sur l'appropriation, Comsep a été à même de constater qu'en dépit des aspects très positifs de ce type d'approche certaines limites doivent être mentionnées. Une première limite a trait au temps nécessaire à une telle démarche, qui doit être respectueuse du rythme et de l'évolution des participantes et des participants. La durée prolongée du projet se traduit par des coûts additionnels et exige du groupe communautaire qu'il fournisse, à même ses propres ressources, une contribution financière substantielle. Puisque ce type d'évaluation s'inscrit dans une approche pédagogique, cela suppose aussi des expériences par essais et erreurs, de la supervision et de nombreuses consultations.

Une autre limite de cette approche est le risque de subjectivité dans le choix des objets d'évaluation et dans leur analyse. Il faut beaucoup de vigilance et d'efforts pour demeurer objectif par rapport à soi-même ou par rapport aux autres dans le contexte de l'évaluation. Les résultats témoignent parfois de ces partis pris et permettent à chacun de prendre un recul par rapport à ses choix. L'évaluation visant l'appropriation (*empowerment*) réduit cependant l'effet de ces préjugés individuels en les inscrivant de façon explicite comme une partie du processus d'évaluation

(Fetterman et coll., 1996). Par ailleurs, la présence des personnes extérieures à l'organisme engagées dans le processus d'évaluation permet de préserver un regard objectif et confrontant sur la démarche.

Une fois ces limites clarifiées, on ne peut que constater la richesse de l'expérience tirée de l'évaluation de pratiques d'intervention alternatives.

TÉMOIGNAGES À PROPOS DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE

Trois parents ont accepté de témoigner de leur expérience et des apprentissages qu'ils ont faits à travers la démarche d'évaluation. Leurs témoignages portent sur les éléments ou les moments qui leur ont paru saillants. Les textes ont été conservés dans leur forme intégrale, à l'exception du premier texte qui, à la demande de la participante, a fait l'objet de corrections grammaticales. À la suite des témoignages des parents, on retrouve celui de Carole Vanier, la consultante en évaluation qui était responsable de la mise en place et de la réalisation de la démarche évaluative. On reconnaît que la présence d'une telle ressource a joué un rôle majeur dans la réussite de la démarche.

a) Témoignage de Brigitte

Jesuis dans « Être mère, être femme » depuis le début. Nous sommes environ douze femmes participantes et on s'échange plein de discussion sur nos problèmes de tous genre. Je suis aussi sur le comité d'évaluation PACE et j'aime bien ça car on apprend beaucoup. On donne nos suggestions et on nous écoute attentivement. Je suis fière que Lucie m'ait demandé de représenter les femmes. Elles m'ont élue pour Être mère, être femmes. Au début c'était dur mais là je comprends mieux.

Brigitte

b) Témoignage de Gaétan

Gaétan représente les pères au comité d'évaluation. Il est aussi membre fondateur du collectif des hommes. Gaétan a fait l'effort d'écrire ce texte et il a mis plus d'une heure à le produire. C'était la première fois qu'il se faisait totalement confiance et qu'il écrivait un texte sans aide.

Pourquoi l'évaluation pace. Je participe au programme pace ces pour le collectif homme. Ces quoi sa m'apporte l'évaluation. Sa permet d'apprendre comment évaluer et de rencontrer des nouvelles personnes et d'apprendre à travailler en équipe et de pouvoir dire ces idées.

Gaétan

c) Témoignage de Lise

Lise est membre du comité APPUI et représente ce comité au sein du comité d'évaluation.

Ma participation à la démarche d'évaluation participative du projet PACE, comme représentante du volet familles monoparentales pour le comité APPUI (Action pour parents uniques informés) a été pour moi une 1ère expérience positive et très stimulante sur le plan personnel.

Cette démarche était vraiment de l'inconnu mais la raison pourquoi j'ai accepté de relever ce défi, c'est que comme je vivais moi-même cette situation et que je représentait ce groupe depuis deux ans; je me suis dit, que j'avais sûrement la chance de contribuer plus activement à un projet dans le but de partager mes connaissances et habilités acquises pour essayer d'améliorer la situation des mères qui sont cheffes monoparentales.

Finalement, je suis très heureuse d'avoir participer à ces rencontres qui n'ont pas toujours été faciles, mais ce que j'aie le plus apprécié c'est quelles se faisaient toujours dans un climat harmonieux et avec des personnes compétentes. Mon invitation à participer à l'Université Concordia à Montréal, comme personne ressource, m'ont permis de vivre une autre expérience très enrichissante et de me rendre compte que j'avais effectivement beaucoup appris. Donc Merci à Comsep pour le soutien tout au long de cette démarche.

Lise Cormier

d) Témoignage de Carole Vanier, consultante en évaluation

Une évaluatrice dans un rôle d'accompagnatrice

La démarche d'évaluation réalisée à Comsep dans le cadre du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) s'inscrit dans une approche participative visant l'appropriation ou empowerment² des participants et participantes. Cette approche s'accompagne d'une nécessaire redéfinition du rôle de l'évaluatrice habituellement perçue comme l'experte en évaluation. Des dimensions nouvelles s'ajoutent alors au rôle traditionnel de l'évaluatrice et mettent davantage l'accent sur la collaboration et l'accompagnement.

Ainsi, à titre de collaboratrice, mon rôle à COMSEP se définit principalement par un travail de collaboration et de concertation avec les membres du comité d'évaluation. Ce rôle de collaboratrice exige de reconnaître et de respecter les valeurs et principes de l'organisme, la culture et les intérêts des personnes participantes ainsi que les connaissances, les compétences et les habiletés de chacun et chacune.

À titre d'accompagnatrice, mon rôle consiste à agir comme facilitatrice du processus d'évaluation et du processus d'appropriation ou empowerment par le groupe. Ce rôle comporte un double volet de personne-ressource et de formatrice. Comme personne-ressource, j'offre aide et conseil pour tout ce qui a trait à la démarche d'évaluation proprement dite et ce, particulièrement sur les plans méthodologique et technique. Comme formatrice, mon rôle s'oriente vers la formation des membres du comité de travail sur différents aspects reliés à l'évaluation. Cette formation est continue et s'élabore en fonction des différentes étapes de l'évaluation. L'objectif est que les participants et participantes acquièrent des connaissances, des habiletés et de l'expérience en matière d'évaluation et développent ainsi une plus grande autonomie par rapport à leur projet d'évaluation.

Enfin, une préoccupation constante traverse mon double rôle de collaboratrice et d'accompagnatrice en évaluation, soit celle que l'organisme et ses membres demeurent les maîtres d'œuvre de leur projet d'évaluation et qu'ils s'approprient toujours davantage ce projet.

2. J. Rappaport (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention : Toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15, p. 121-148.

CONCLUSION

Les intervenants et les intervenantes de Comsep croient que leur travail d'intervention sociale doit favoriser l'émergence de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles pratiques sociales, d'une autre façon de répondre aux besoins des personnes et des populations démunies. Cette vision alternative est basée sur des valeurs de solidarité sociale, de démocratie et de lutte contre les injustices et les préjugés. Elle requiert une vision égalitaire des rapports sociaux et un engagement personnel des travailleurs et des travailleuses dans leur communauté et dans la mission de leur organisme.

Somme toute, s'engager comme organisme dans de telles pratiques est exigeant. Être cohérent entre ce qui est prétendu et ce qui est fait dans l'action demande de la vigilance et une volonté de groupe qui doit se traduire autant dans les orientations, dans les projets que dans les expériences vécues par les personnes. Cette vision de l'intervention sociale doit être portée collectivement par tous les membres de l'équipe. Elle exige des changements sur le plan des croyances, des valeurs, des pratiques et repousse toujours plus loin les limites personnelles des personnes rejointes et des intervenantes et intervenants sociaux.

Une telle approche de l'intervention sociale porte en elle de l'espoir pour les populations démunies, mais également une certaine inquiétude par rapport aux enjeux sociaux actuels. Les quarante dernières années marquent des avancées sur les plans technologique et économique, mais témoignent également de nombreux reculs en matière de droits sociaux. Les enjeux actuels donnent lieu à certains espoirs, mais aussi à des désespoirs. L'appauvrissement toujours croissant de la population appelle souvent le désespoir. En tant que groupe témoin des marques que laissent dans le quotidien de nos vies les choix politiques de nos gouvernements et de leurs institutions, nous croyons justifié d'affirmer qu'il faudra réinventer la solidarité sociale pour vaincre les déficits démocratiques de nos politiques économiques et sociales actuelles.

